



Les voitures anciennes sillonneront le Limousin le 30 avril



Les automobilistes risquent de croiser ce type de véhicules sur les routes limousine le dimanche 30 avril © Thierry SALLAUD

Dimanche 30 avril, plusieurs centaines de véhicules anciens devraient sillonner les routes du Limousin, à l'occasion d'une journée qui leur sera consacrée. Une façon de rappeler que le véhicule de collection est vecteur d'économie et de lien social.

Elle pollue, elle encombre, elle coûte : l'automobile moderne est décriée. Au véhicule de collection, par contre, il est beaucoup pardonné. Il bénéficie d'une cote d'amour solide comme un pare-chocs chromé.

La banquette arrière de la Citroën CX qui vous emmenait vers les plages d'Oléron. Le grand-père posant à côté de sa Peugeot 203 sur la photo sépia. L'intouchable Bugatti des salons spécialisés. Et la Ferrari 308 de la série Magnum ? Il y en a pour tous.

Ceux qui veulent rouler dans leur madeleine de Proust à moteur, ceux qui veulent réaliser un placement financier. Ceux qui se mettent du cambouis jusqu'au coude et ceux qui veulent juste démarrer et rouler. Tous forment la grande tribu des collectionneurs dans laquelle les différences sociales se lissent.



C'est à cette tribu-là que s'adresse la Journée nationale des véhicules d'époque, qu'organise dimanche prochain la Fédération française des véhicules d'époque (FFVE). En Limousin, elle est relayée dans les trois départements par les clubs locaux, qui y convient leurs adhérents mais aussi ceux qui n'adhèrent à rien.

Droit de rouler

La philosophie ? « Montrer à tous et particulièrement aux élus locaux, le formidable attrait que représentent nos véhicules anciens auprès du public ; faire respecter notre droit de rouler avec des véhicules d'hier sur les routes de demain ; faire partager et transmettre notre passion », explique la FFVE.

Jean-Pierre Cochet-Terrasson, le représentant en Limousin de la FFVE, reconnaît que le milieu a été pris, de nouveau, par la folie des prix. « C'est une hausse que nous avons déjà connue au début des années 90. À l'époque, les gens achetaient des

[Visualiser l'article](#)

Ferrari Testarossa neuves, et les revendaient plus chères sans même les avoir touchées



».
L'automobile ancienne est un placement, « d'autant que le véhicule de collection n'entre pas dans le calcul de l'impôt sur la fortune, alors que certains véhicules pourraient vous faire basculer dans l'ISF », remarque le représentant FFVE.

Un peu comme un terrain sur de l'île de Ré, telle Citroën DS cabriolet qui valait 20.000 ou 30.000 € il y a quelques années, part aujourd'hui direction l'Allemagne pour 150.000 €. Mieux que le Livret A ou votre assurance-vie...

Heureusement, il reste des véhicules populaires accessibles, ceux qui composent la majorité du cheptel des collectionneurs.



Caisses carrées et youngtimers

« C'est vrai que le très haut de gamme n'est pas ce qui représente l'essentiel de nos voitures » reconnaît Jean-Pierre Hortholary, président de l'Auto Rétro Limousin. Les populaires dominent, mais les centres d'intérêt changent avec les générations. « Ce que l'on voit venir, reprend Jean-Pierre Hortholary, c'est que les véhicules des années 30-40, ceux que l'on appelle les « caisses carrées », intéressent moins les collectionneurs, qui veulent faire rouler des véhicules plus récents.



Et puis, les gens capables de réparer les moteurs de Traction disparaissent, et leurs compétences avec eux ». Les spécialistes ont d'ailleurs constaté que le prix des « caisses carrées » baisse ou, au mieux, stagne, dans les ventes aux enchères.

Reste les youngtimers. Ces véhicules des années 70 à 90 ne sont pas encore, pour certains, classés collection (à partir de 30 ans) et font l'objet de mépris de la part de quelques-uns. Ils ne voient en eux que de vulgaires véhicules d'occasion. Pourtant, les amateurs de Renault 21 ou de Peugeot 306 œuvrent, eux aussi, pour préserver un peu de patrimoine. À chacun ses madeleines.